

Ils avouent réduire l'offre de soins publique : ils condamnent la maternité et la chirurgie de l'hôpital de Juvisy !

Après un an de lutte, notre détermination a obligé Mr Métais, directeur de l'Agence Régionale d'Hospitalisation, Mr Loremboure, directeur départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, et leurs collaborateurs à recevoir une délégation du Comité de défense de l'hôpital, le 13 mai dernier.

A deux jours de la fermeture annoncée des services de maternité et de chirurgie, durant plus de deux heures, arguments contre arguments, nous avons dénoncé l'organisation du processus de casse de l'hôpital public de Juvisy inscrit dans le projet de loi Bachelot.

A la logique de satisfaction des besoins sanitaires et sociaux du territoire, à l'absence de projet d'établissement, à la pénurie de moyens et financiers des établissements publics environnants que nous soutenons. Point par point, les représentants du Ministère de la santé ont systématiquement opposé pour l'avenir de l'hôpital de Juvisy une logique de rentabilité financière, des éléments strictement comptables, des statistiques mensongères, la carence de certaines catégories de praticiens et un déni des qualités professionnelles, des acteurs de santé.

A la nécessité d'une offre de soins adaptée aux 200 000 habitants du territoire, ils nous opposent l'absence « d'attractivité » de l'hôpital de Juvisy.

- ✓ Nous savons que cet établissement est indispensable pour 900 femmes d'accoucher en toute sécurité, de pratiquer 2 000 actes chirurgicaux diversifiés et de traiter plus de 20 000 urgences par an. **Pourtant, cela devient négligeable pour Mr Métais qui reconnaît et affirme froidement réduire l'offre de soins publique. C'est irresponsable !**
- ✓ Nous savons qu'aucune expertise sérieuse des services, aucune évaluation fiable des activités de l'hôpital ne concluent à la fermeture des services de maternité et de chirurgie dont dépendent les urgences. **Pourtant, Mr Métais condamne ces services et prétend vouloir développer la médecine et les urgences. C'est irresponsable !**
- ✓ Nous savons que l'hôpital de Longjumeau ne sera pas réhabilité avant 2014. Celui du Sud Francilien ne sera opérationnel qu'à partir de 2011 et sans garantie de lits supplémentaires ni de personnels qualifiés en conséquence. **Pourtant, Mr Métais affirme, que dès maintenant, ces deux hôpitaux sont en capacité d'accueillir les patients de Juvisy et de surcroît qu'il existe sur le territoire sept établissements dont quatre cliniques privées à but lucratif. C'est irresponsable !**

- ✓ Nous savons que 1,2 millions d'euros sont bloqués en banque pour l'extension et la rénovation des blocs opératoires. **Pourtant, Mr Métais refuse d'évoquer leur utilisation et affirme dédier 200 000 euros à Longjumeau et à Evry pour soi-disant muter les 70 personnels de Juvisy. Des personnels, qui depuis la fermeture des services, sont privés d'exercer leurs activités. C'est irresponsable !**
- ✓ Nous savons que la santé a un coût, que notre système de protection sociale solidaire doit être capable d'absorber. **Pourtant, Mr Métais dénonce le déficit chronique de l'hôpital qu'il ose imputer à l'insolvabilité des usagers les plus fragilisés socialement. C'est irresponsable !**
- ✓ Nous savons que les personnels et praticiens sont victimes depuis des mois de pressions exercées par la direction et sont confrontés à des conditions de travail difficiles. **Pourtant, Mr Métais détermine que certains praticiens ne seraient pas suffisamment qualifiés au regard de l'activité. C'est irresponsable !**

A l'issue de la rencontre, Mr Métais, aux ordres du Ministère de la santé :

- Refuse un moratoire suspensif à la fermeture des services et l'organisation d'une table ronde, associant usagers, professionnels, organisations syndicales et élus afin de confronter les besoins sanitaires, assortis des moyens humains, financiers et matériel, nécessaires à l'offre de soins publique pour un maillage sanitaire départemental de qualité.
- Réfute la décision du Tribunal administratif de Versailles qui annule la décision de fermeture, prise de façon illégale par le Conseil d'Administration de l'établissement du 2 juillet 2008.
- Confirme la fermeture pour le 15 mai 2009 de la maternité et de la chirurgie.

Le 7 avril dernier, le Comité de défense et les maires des communes d'Athis, Juvisy, Grigny, Morsang et Viry ont décidé de s'adresser à tous leurs concitoyens pour qu'ils interpellent le médiateur de la République afin de dénoncer l'irrégularité de la décisions des Instances de tutelle qui entrave l'accès aux soins pour toutes et tous.

Usagers, professionnels de santé attachés aux services publics de soins, retournons sans délai la carte T au médiateur de la République.

**Ensemble, le 3 juin à 9 h 30,
devant l'hôpital de Juvisy, regroupons-nous :**

- **Pour soutenir les personnels en lutte,**
- **Faire respecter la décision du Tribunal d'annuler la fermeture des services de chirurgie et de maternité,**
- **Elaborer ensemble, élus, usagers, professionnels de santé, organisations syndicales, politiques et associatives, l'hôpital de Juvisy dont nous avons besoin.**